

**AVIS DE CLASSEMENT DE
LA COMMISSION D'APPELS A PROJETS MEDICO-SOCIAUX CONJOINTE
ARS AUVERGNE-RHONE-ALPES ET METROPOLE DE LYON

APPEL A PROJETS POUR LA CRÉATION D'UN CENTRE D'ACTION
MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE POLYVALENT SUR LA MÉTROPOLE LYONNAISE**

Trois-réponses ont été reçues au siège de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et de la Métropole de Lyon. Tous les projets ont été instruits et soumis à la commission de sélection, réunie le 16 février 2017.

Le classement est le suivant :

- 1/ **ADAPEI**
- 2/ **PEP**
- 3/ **APAJH**

Conformément à l'article R 313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, l'avis de classement de la commission de sélection est publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et de la Métropole de Lyon.

Il est également publié sur les sites internet de l'ARS et de la Métropole de Lyon.

Fait à Lyon, le 22 février 2017

Le président de la commission